CFPPA-OFA
BOURG-LÈS-VALENCE

CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence
www.cfppa-bourg-les-valence.fr
04 75 83 23 10
cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Métiers de l'agriculture, du paysage, de la forêt, de l'agroalimentaire et des services



DURÉE :
De 10 heures à 18 heures en fonction de la formule choisie

PROCHAINE SESSION :
Tout au long de l'année

PUBLICS CONCERNÉS :
Tout public

96 % taux de satisfaction (2025)

88 % taux de réussite sur 8 candidats présentés (2025)

OBJECTIFS

Valider un diplôme rattaché au Ministère de l'Agriculture par la rédaction d'un dossier et un entretien avec un jury pour faire valoir : ses expériences professionnelles, sociales, personnelles, et ses formations antérieures.

Être accompagné pour démontrer vos compétences :

- En choisissant et en relatant dans un dossier de validation des expériences qui valorisent vos compétences en fonction du diplôme visé
- En se préparant à l'entretien avec le jury

CONTENU DE LA FORMATION

L'accompagnement est un appui méthodologique permettant de repérer et de décrire les activités développées au cours des expériences vécues, de les rapprocher du référentiel de la certification visée pour élaborer le dossier de validation.

Le contenu de la formation sera individualisé et vous choisirez parmi ces 3 formules :

01. ACCOMPAGNEMENT DE BASE (10 HEURES)

Objectif : Etre accompagné dans la démonstration de ses compétences pour la validation d'un diplôme du Ministère de l'Agriculture

- Mise en place d'un échéancier, présentation du référentiel du diplôme visé et aide à l'appropriation du dossier de validation
- Exploration des expériences et choix des activités significatives
- Classement structuration et analyse
- Rédaction progressive du dossier
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Entretien post-jury, à votre demande (en cas de validation partielle totale ou d'absence de validation)

02. ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (15 HEURES)

Objectif : Etre accompagné de façon renforcée dans la démonstration de ses compétences pour la validation d'un diplôme du Ministère de l'Agriculture avec une aide à la rédaction complémentaire

- Mise en place d'un échéancier, présentation du référentiel du diplôme visé et aide à l'appropriation du dossier de validation
- Exploration des expériences et choix des activités significatives
- Description et analyse des activités présentées au jury effectuées de façon approfondie
- Rédaction progressive du dossier
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Entretien post-jury, à votre demande (en cas de validation partielle/totale ou d'absence de validation)

03. COMPLÉMENT A L'ACCOMPAGNEMENT (3 HEURES)

Objectif : Aide complémentaire à la mise en mots de son expérience.

- Description et analyses complémentaires des activités présentées au jury
- Rédaction progressive du dossier : travail personnel de mise en mots

En aucun cas, l'accompagnement ne consistera à écrire le dossier de VAE à la place du ou de la candidat(e). L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir obtenu la recevabilité auprès de la DRAAF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Connectez vous sur France VAE: https://vae.gouv.fr
Délai d'accès : Tout au long de l'année.

DEBOUCHES

Selon diplôme préparé et/ou obtenu

COÛT ET FINANCEMENT

Financements :

- Compte CPF
- Autofinancement
- VIVEA
- Pôle Emploi

Coût horaire : 80€

Contacter le CFPPA pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Vous transmettez à l'autorité certificative un dossier en plusieurs exemplaires. Vous passerez un entretien avec un jury.

La Certification visée dans la VAE fait partie d'un des diplômes et certifications du Ministère de l'Agriculture en fonction de votre projet (l'accompagnateur peut vous aider à choisir le diplôme en amont de la prestation).

Vous pourrez bénéficier d'une validation totale, partielle ou un refus de validation de la part du jury.

RYTHME DE LA FORMATION

De 10 à 18 heures de rendez-vous individuels
Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

→ **Tout au long de l'année**

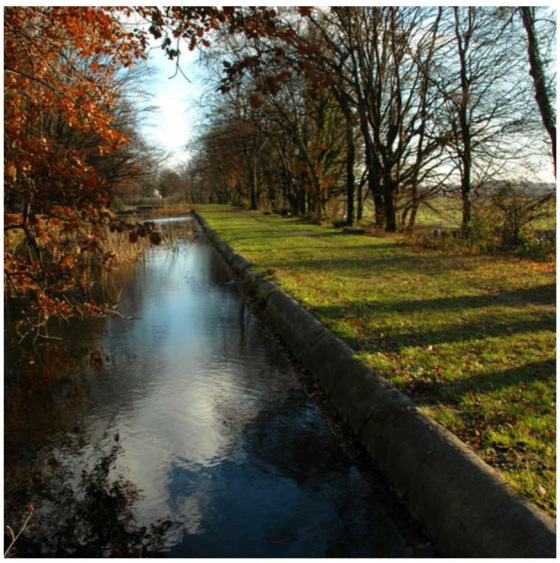
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement alterne des phases d'entretien avec l'accompagnateur et de travail personnel. Elles peuvent se dérouler en centre ou à distance.

Selon les cas, des temps d'entretiens collectifs et des temps de travail en groupe peuvent vous être proposés pour des temps d'échanges, de regards croisés, de réflexions partagées avec d'autres candidats en démarche VAE.
L'accompagnateur a accès aux outils de travail du jury. Il peut mobiliser des experts dans différents secteurs professionnels.

MOYENS TECHNIQUES

Vous pourrez accéder aux ressources pédagogiques (ouvrages techniques, référentiels...). Accès à un ordinateur sur demande.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.